



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 18-0364-2  
**Date de parution :** 2025/09/08

**Numéro de la version :** 6.13  
**Remplace la version datée de :** 2022/10/21

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

**ADHÉSIF A L'URÉTHANE DP620NS NOIR ET ADHÉSIF A L'URÉTHANE 620NS NOIR, PARTIE A Scotch-Weld(MC)  
3M(MC)**

#### Numéros d'identification de produit

62-2745-8530-6      62-2745-8531-4      62-2745-9530-5      62-2745-9531-3

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Adhésif structural

#### Utilisation spécifique

Adhésif / Matériau d'étanchéité d'uréthane à deux composants

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division des adhésifs et des rubans industriels  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Précédemment connu sous la dénomination DYNAMIX(MC) adhésif pour assemblage de la tôle 6188-1.

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.  
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

## **ADHÉSIF A L'URÉTHANE DP620NS NOIR ET ADHÉSIF A L'URÉTHANE 620NS NOIR, PARTIE A Scotch-Weld(MC) 3M(MC)**

Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

### **2.2. Éléments d'étiquette**

#### **Terme d'avertissement**

Danger

#### **Symboles :**

Point d'exclamation |Risque pour la santé |

#### **Pictogrammes**



#### **Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer une irritation respiratoire.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.

#### **Mises en garde**

##### **Prévention :**

Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et des dispositifs de protection pour les yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

##### **Réponse:**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

##### **Entreposage :**

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

##### **Élimination :**

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

### **2.3. Autres risques**

Aucun connu.

## **SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients**

## **ADHÉSIF A L'URÉTHANE DP620NS NOIR ET ADHÉSIF A L'URÉTHANE 620NS NOIR, PARTIE A Scotch-Weld(MC) 3M(MC)**

Ce matériau est un mélange.

<b>Ingédient</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>% par poids</b>	<b>Nom Commun</b>
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYL MÉTHANE	101-68-8	30 - 60 Secret Fabrication *	Benzène, 1,1-méthylène bis [4-isocyanato-
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphenylmethane)	25686-28-6	15 - 40 Secret Fabrication *	Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[4-isocyanato]benzène
prépolymère de diphenylmethanediisocyanate noir de carbone	68424-09-9	15 - 40	Copolymère d'huile de ricin et de méthylène-1,1' bis isocyanatobenzène
Dérivative d'ester de silane	1333-86-4	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Noir de carbone
Composés du chrome 1	24801-88-5	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Silane, triéthoxy(3-isocyanatopropyle)-
Composés du chrome 2	71701-12-7	< 0.3	Pas de données disponibles
Composés du chrome 3	74421-71-9	< 0.1	Pas de données disponibles
Chrome	71839-90-2	< 0.1	Pas de données disponibles
	7440-47-3	< 0.02	Chrome

Le noir de carbone est intrinsèquement lié à ce produit. Aucune exposition au noir de carbone n'est prévue pendant l'utilisation du produit

\*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

## **SECTION 4 : Premiers soins**

### **4.1. Description des premiers soins**

#### **Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### **Contact avec la peau :**

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux :**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornées si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

#### **En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

### **4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Non applicable.

## **SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

### **5.2. Agents extincteurs inappropriés**

Aucun déterminé

### **5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun dans cette produit.

#### **Les sous-produits nocifs de décomposition**

##### **Substance**

Monoxyde de carbone  
Bioxide de carbone  
Oxydes de chrome  
Cyanure d'hydrogène  
oxydes d'azote  
Vapeur toxique, gaz, particule.

##### **Condition**

Durant la combustion  
Durant la combustion

### **5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers**

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

## **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

### **6.2. Précautions pour l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Confiner le déversement. Verser une solution isocyanate décontaminante (90 % d'eau, 8 % d'ammoniac concentré et de 2 % de détergent) sur le déversement et laisser agir pendant 10 minutes ou verser de l'eau sur le déversement et laisser agir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbent. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter que la pression ne s'accumule. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

## **SECTION 7 : Manipulation et entreposage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Réserve aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la contamination du contenu avec l'eau ou l'air. Si l'on soupçonne une contamination, ne pas refermer le contenant. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Garder sous clef.

## **SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
noir de carbone	1333-86-4	ACGIH	MPT(fraction inhalable):3 mg/m <sup>3</sup>	
Chrome	7440-47-3	ACGIH	MPT(comme Cr(0), fraction inhalable):0.5 mg/m <sup>3</sup>	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

### **8.2. Contrôles d'exposition**

#### **8.2.1. Mesures d'ingénierie**

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

#### **8.2.2. équipement de protection individuelle**

##### **Protection des yeux/du visage**

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de protection ouvertes.

##### **Protection de la peau/des mains**

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

## **ADHÉSIF A L'URÉTHANE DP620NS NOIR ET ADHÉSIF A L'URÉTHANE 620NS NOIR, PARTIE A Scotch-Weld(MC) 3M(MC)**

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

### **Protection respiratoire :**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## **SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Etat physique</b>	Liquide
<b>Aspect physique spécifique:</b>	Visqueux
<b>couleur</b>	Noir
<b>Odeur</b>	isocyanate doux
<b>Valeur de seuil d'odeur</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>pH</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Point d'ébullition</b>	>=204,4 °C
<b>Point d'éclair :</b>	>=143,3 °C [Méthode de test: Tagliabue Vase Clos]
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	<=1 [Détails: Gèle en cas d'exposition à l'humidité.]
<b>Inflammabilité</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Limites d'explosivité (LIE)</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Limites d'explosivité (LSI)</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>pression de vapeur</b>	<=0 Pa [@ 20 °C ]
<b>Densité de vapeur relative</b>	>=1 [Ref Std: Air=1]
<b>Densité</b>	1,11 g/ml
<b>Densité relative</b>	1,11 [Ref Std: Eau=1]
<b>Hydrosolubilité</b>	Négligeable
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Viscosité Cinématique</b>	2 703 mm <sup>2</sup> /sec
<b>Composés Organiques Volatils</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>COV (moins l'eau et les solvants exempts)</b>	0 g/l [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] [Détails: Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant B]
<b>COV (moins l'eau et les solvants exempts)</b>	0 g/l [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] [Détails: Tel que fourni]
<b>COV (moins l'eau et les solvants exempts)</b>	0 % [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] [Détails: Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant B]

**ADHÉSIF A L'URÉTHANE DP620NS NOIR ET ADHÉSIF A L'URÉTHANE 620NS NOIR, PARTIE A Scotch-Weld(MC)  
3M(MC)**

**Masse moléculaire**

*Pas de données disponibles*

**Caractéristiques des particules**

*Ne s'applique pas*

## **SECTION 10 : Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### **10.2 Stabilité chimique**

Stable.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### **10.4 Condition à éviter**

Aucun connu.

### **10.5 matériaux incompatibles**

Eau

Acides puissants

Bases fortes

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

#### **Substance**

Aucun connu.

#### **Condition**

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## **SECTION 11 : Renseignements toxicologiques**

**Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Signes et symptômes d'exposition**

**Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :**

##### **Inhalation :**

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serrements thoraciques. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

##### **Contact avec la peau :**

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) :

**ADHÉSIF A L'URÉTHANE DP620NS NOIR ET ADHÉSIF A L'URÉTHANE 620NS NOIR, PARTIE A Scotch-Weld(MC)  
3M(MC)**

les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**En cas de contact avec les yeux :**

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

**Ingestion :**

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Autres effets de santé:**

**Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.**

Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuisissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

**Cancérogénicité:**

Ingédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Noir de carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

**Information complémentaire:**

Les personnes déjà sensibles aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée aux autres isocyanates.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigue**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphenylmethane)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphenylmethane)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphenylmethane)	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
Dérivative d'ester de silane	Dermale	Lapin	LD50 1 259 mg/kg
Dérivative d'ester de silane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 0,36 mg/l
Dérivative d'ester de silane	Ingestion	Rat	LD50 706 mg/kg
noir de carbone	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
noir de carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

Nom	Espèces	Valeur

**ADHÉSIF A L'URÉTHANE DP620NS NOIR ET ADHÉSIF A L'URÉTHANE 620NS NOIR, PARTIE A Scotch-Weld(MC)  
3M(MC)**

DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	classification officiel	Irritant
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphenylmethane)	classification officiel	Irritant
Dérivative d'ester de silane noir de carbone	Lapin	Corrosif
	Lapin	Aucune irritation significative

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

Nom	Espèces	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	classification officiel	Irritant grave
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphenylmethane)	classification officiel	Irritant grave
Dérivative d'ester de silane noir de carbone	Lapin	Corrosif
	Lapin	Aucune irritation significative

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Espèces	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Mouris	sensibilisant
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphenylmethane)	Mouris	sensibilisant
Dérivative d'ester de silane	Composants similaires	sensibilisant

**Sensibilisation respiratoire**

Nom	Espèces	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Humain	sensibilisant
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphenylmethane)	Humain	sensibilisant
Dérivative d'ester de silane	Composants similaires	sensibilisant

**Mutagénérité des cellules germinales**

Nom	Voie	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphenylmethane)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
noir de carbone	In Vitro	N'est pas mutagène
noir de carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Cancérogénicité :**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphenylmethane)	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
noir de carbone	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
noir de carbone	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
noir de carbone	Inhalation	Rat	Cancérogène

**ADHÉSIF A L'URÉTHANE DP620NS NOIR ET ADHÉSIF A L'URÉTHANE 620NS NOIR, PARTIE A Scotch-Weld(MC)  
3M(MC)**

**Effets toxiques sur la reproduction**

**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylemthane)	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse

**Organe(s) cible(s)**

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylemthane)	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
Poly(Diisocyanate-4,4' de Diphénylemthane)	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
noir de carbone	Inhalation	pneumoconioses	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

**Risque d'aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

**SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## **SECTION 14 : Renseignements sur le transport**

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## **SECTION 15 : Renseignements réglementaires**

### **15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Statut des inventaires**

Contacter 3M pour plus de renseignements. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## **SECTION 16 : Autres renseignements**

#### **Classement des risques par la NFPA**

**Santé: 2 Inflammabilité: 1 Instabilité : 1 Risques particuliers : Aucun**

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

<b>Groupe de document :</b>	18-0364-2	<b>Numéro de la version :</b>	6.13
<b>Date de parution :</b>	2025/09/08	<b>Remplace la version datée de :</b>	2022/10/21

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**